

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs
Gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT:

à Ottawa, ce vingt-deuxième jour de décembre 1987,
et ce deuxième jour de janvier 1988

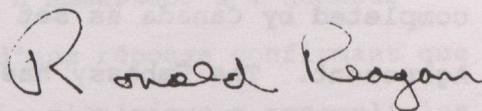
ET

à Washington et Palm Springs, ce vingt-troisième
jour de décembre 1987, et ce deuxième jour de
janvier 1988,

en double exemplaire, dans les langues française et anglaise, les deux
textes faisant également foi.


Brian Mulroney

POUR LE GOUVERNEMENT
DU CANADA



Ronald Reagan

POUR LE GOUVERNEMENT
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE